

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports Question n° 288

Jeunesse et Sports

REF : DJS2012034

Signataire : MB/CL

Séance du Conseil Municipal du 25/10/2012

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 3 Octobre 2012 dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

EXPOSE :

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative de bourses, conformément aux principes du projet « Contrat Local Jeunes Auber+ », approuvés par délibération du Conseil municipal, réuni lors de sa séance du 12 Avril 2012.

Dans ce cadre, la commission du 3 Octobre 2012 a examiné favorablement les demandes des jeunes afin qu'ils puissent réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels, en contrepartie d'une action d'utilité sociale.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Le Maire à d'attribuer les bourses dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe du projet de délibération joint au présent rapport.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2012034

Signataire : MB/CL

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 3 Octobre 2012 dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°177 du 28 juin 2008 mettant en place le Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu la délibération n°110 du 12 avril 2012 relative à la convention de partenariat entre Auber+ et la commune d'Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant que la municipalité a la volonté, par le contrat local jeunes « Auber+ », d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes) en leur permettant de réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels sans que les conditions financières ne soient un obstacle à leur réalisation,

Considérant le besoin d'inciter les jeunes à participer à une action d'utilité sociale en contrepartie de l'attribution de la bourse Contrat Local Jeune « Auber+ »,

Vu les demandes de soutien dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » formulées par les jeunes albertivillariens (nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 3 octobre 2012,

Considérant que les bourses attribuées dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet et d'une attestation de réalisation de la mission d'utilité sociale dans la cadre de sa contrepartie,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT QUE : les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens mentionnés dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
AJARI Najim	Permis de conduire	200 €
ALIOUACHE Sonia	Formation chauffeur taxi	685 €
AMEDEE Anglade	Achat d'un ordinateur (MAC) Projet à visée professionnelle	1000 €
BAGHDADI Larbi	Permis de conduire	400 €
BEN ABIZID Badii	BAFA	195 €
BENMISSI Inès	Permis de conduire	200 €
CHENAOUI Hicham	Ecole de commerce	1700 €
CHHOA Caroline	Permis de conduire	200 €
COUSIN Kevin	Permis de conduire	400 €
DAVILLE Romuald	Permis de conduire	400 €
DIAWARA Demba	Permis de conduire	400 €
DJIME Fatou	Internat d'excellence	900 €
DRAME M'Paly	Permis de conduire	400 €
DURAND Yoann	BTS Bio-Analyses et Contrôles	1000 €
FELICIEN Roselaure	Permis de conduire	300 €
GHAZAL Salma	Permis de conduire	200 €
JASSOUSTI Maroua	Permis de conduire	200 €
KAMARA Ibrahim	Formation agent de surveillance en sécurité privée (CECYS)	165 €
KONATE Binta	Permis de conduire	400 €
LASSEY Didjom-Dieudonné	BAFA	195 €
LESTIN Fabien	Permis de conduire	200 €
MAÏZAT Ayoub	BPJEPS – APT (Activité Physique pour Tous)	1000 €
MIAH Sanaül-Karim	Ecole Prive – AERO 1 (Institut Polytechnique des Sciences Avancées)	1800 €
NOUNTANE Shanna	Permis de conduire	400 €
PAMPHILE Yann	BTS 1 ^{ère} année Comptabilité Gestion et Organisations	800 €
PAVADE Yannick	BPJEPS – APT (Activité Physique pour Tous)	1000 €
QUINTANA Léa	BTS – Communication Visuelle	1800 €
SYLLA Binta	BAFA	194 €
TRAORE Diokounda	Permis de conduire	300 €
YEYE Brandon	BPJEPS – APT (Activité Physique pour Tous)	1000 €
Nombre de Jeunes : 30		Total : 18 034 €

AUTORISE : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

DIT QUE : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action
403	67	6714	422	PIJ

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 09/11/2012

Publié le : 31/10/2012

Certifié exécutoire le : 09/11/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué